

Questions orales

M. le Président: A l'ordre. Le député a posé sa question.

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, j'ai dit je ne sais combien de fois que ce qui est en négociation, ce sont les dossiers qui importent pour un traité commercial obligatoire avec les États-Unis. La négociation porte sur les questions qui vont nous aider à mettre au point avec les États-Unis un accord commercial sûr, transparent, clair et compréhensible. Alors tous les sujets que le député a évoqués, qui sont des causes d'irritation, pourront être résolus de façon pacifique.

LES CONSÉQUENCES DES MESURES PRISES PAR LES ÉTATS-UNIS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse également à la ministre du Commerce extérieur. Depuis que le gouvernement a entrepris des pourparlers commerciaux avec les États-Unis, les Américains ont pris des mesures contre nos bardeaux, notre secteur de la pêche sur la côte est, notre acier tubulaire et notre bois d'oeuvre. Tout juste avant la fin de semaine, les Américains ont imposé une autre surtaxe qui, selon le gouvernement américain lui-même, est tant soit peu illégale car elle va à l'encontre du GATT et de l'accord sur l'automobile. Ma question est fort simple. Jusqu'à quel point le gouvernement va-t-il accepter de se faire insulter par le gouvernement américain avant de l'envoyer promener à propos des négociations commerciales?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député a relevé certaines des questions commerciales litigieuses entre nos deux pays. Il a oublié de parler des dix questions environ qui ont été réglées lors de ces négociations; ces questions, qui sont passées devant le Congrès où la tendance est au protectionnisme, ont pu être réglées grâce aux efforts de notre gouvernement.

M. Broadbent: On croit rêver. C'est Alice au Pays des Merveilles.

[Français]

LA POSITION DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le gouvernement canadien discute avec le gouvernement américain la possibilité d'obtenir un accord sur le libre-échange et, en même temps, le gouvernement américain impose cette surtaxe.

La ministre est-elle d'accord sur le fait que cette action démontre clairement l'hypocrisie du gouvernement américain?

[Traduction]

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le président, je tiens à dire que je préfère être Alice au Pays des Merveilles que la Reine de Coeur qui crie de temps à autre «Qu'on leur tranche la tête».

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Aucune réponse.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Mlle Carney: Monsieur le Président, je savais que vous nous ramèneriez à la réalité.

Puis-je répondre à la question du député en signalant que nous avons déjà fait connaître notre opposition à cette mesure que les Américains ont prise contre tous leurs partenaires commerciaux et qui va à l'encontre du GATT et de leurs propres engagements. Nous prendrons les dispositions voulues.

• (1425)

ON DEMANDE LA SUSPENSION DES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

M. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, la dernière réponse de la ministre est tout à fait exacte. Cette mesure va à l'encontre du GATT et de l'accord sur l'automobile. Elle viole l'accord conclu avec le gouvernement canadien. Le gouvernement s'est opposé à toutes ces mesures dans le passé et cela ne l'a mené nulle part.

En fait, si les Américains n'annulent pas cette taxe, le gouvernement est-il au moins disposé à leur dire qu'ils ne font pas preuve de bonne foi dans ces négociations sur le libre-échange et que ces pourparlers seront interrompus jusqu'à ce qu'ils reviennent à la raison et nous traitent de façon équitable?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, j'essaie d'expliquer à l'opposition que ce n'est pas en mettant un terme aux négociations que nous pourrions en finir avec ce harcèlement de la part des États-Unis. La seule façon d'y parvenir consiste à négocier, afin de conclure avec les États-Unis un accord qui pourrait prendre effet dans 18 mois environ.

LA POSITION DU CANADA

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, la ministre du Commerce extérieur a déclaré à propos du droit de douane imposé récemment: «Raison de plus pour poursuivre les entretiens sur le commerce». Pourtant les experts des deux côtés de la frontière estiment, et le président des États-Unis l'a écrit à M. Packwood, que les États-Unis ne renonceront jamais au droit compensateur...

M. Crosbie: Est-ce que cette méthode est efficace, George?

M. Baker: ... avec ou sans les entretiens sur le commerce. Ma question s'adresse au premier ministre. Comment explique-t-il cette contradiction flagrante entre ces déclarations?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je pense que le Conseil économique du Canada a exposé les avantages que présente la libéralisation des transactions commerciales avec les États-Unis en annonçant qu'un accord de libre-échange pourrait créer 376 000 nouveaux emplois.

[Français]

L'ATTITUDE À ADOPTER VIS-À-VIS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Est-ce que ce gouvernement va conclure un accord avec les Américains, un accord qui va permettre aux Américains d'imposer des tarifs: voici un tarif, voilà un tarif, partout des tarifs!